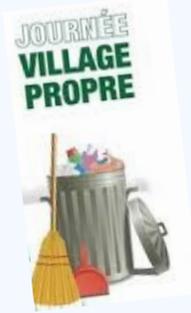


VILLAGE PROPRE

Le Conseil Municipal des enfants vous invite à participer à l'action «Village propre » le Samedi 19 Septembre 2020.

Rendez-vous à 8 heures à la salle des fêtes Louis Victor SECHERET, débriefing autour d'un petit déjeuner, puis départ à 8h30 sur les sites, fin du ramassage des déchets à 12 heures.
Pour vous remercier, nous partagerons ensemble un casse-croûte bien mérité.



Le matériel vous sera fourni (gants, masques et gilet fluo). Merci de vous habiller de manière adéquate.

Pour la bonne organisation de cette matinée, merci de compléter le coupon ci-joint et de le remettre en mairie au plus tard le Vendredi 11 Septembre 2020.

Le Conseil Municipal des Enfants.



BULLETIN D'INSCRIPTION

« VILLAGE PROPRE »

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020

A COMPLETER ET RETOURNER EN MAIRIE POUR LE VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020

Madame ou Monsieur

Participera à l'action « Village propre » le Samedi 19 Septembre 2020

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :



Ville de Richemont



INFOS FLASH RENTREE

Mon équipe et moi-même sommes heureux de vous présenter ce second bulletin d'information.

Ce mois d'août a été particulièrement éprouvant pour beaucoup d'entre nous. A la crise sanitaire et la canicule sont venus s'ajouter d'autres désagréments. Des nuisances sonores en journée (bricolage, tontes, etc..), en soirée et même les nuits ne sont pas épargnées. Je rappelle à tous que les horaires d'ouverture des parcs et jeux publics doivent également être respectés selon les arrêtés en vigueur. J'en appelle donc au civisme de chacun, afin de préserver le calme et la tranquillité de notre village, de jour comme de nuit. Des nuisances olfactives liées aux activités de la station d'épuration ont également été déplorées. Avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne et l'entreprise exploitante, Veolia, nous nous efforçons de trouver des solutions efficaces et pérennes.

La rentrée scolaire approche à grands pas et je peux vous assurer que toute l'équipe municipale et le service enfance sont mobilisés pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions et dans le respect des protocoles sanitaires. Enfin, soucieux d'animer le village en ces temps particuliers, nous avons décidé de maintenir l'organisation de la fête patronale. Là encore, nous mettrons tout en œuvre pour que les gestes barrières et les protocoles de désinfection soient rigoureusement appliqués et respectés Et si vous avez plus de 11 ans, n'oubliez pas votre masque pour vous y rendre !

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne rentrée. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Informations utiles:
Mairie - Place de l'Eglise - 57270 - RICHEMONT
Tél: 03 87 71 23 70
Fax: 03 87 71 95 23
mairie-richemont@wanadoo.fr
Site internet: www.richemont.fr
Facebook : ville de Richemont

Editeur:
Mairie de Richemont
Commission:
Communication-Information-Digitalisation

Votre Maire,
Jean Luc QUEUNIEZ

FRAIS SCOLAIRES

Il a été décidé d'attribuer et de renouveler pour l'année scolaire 2020/2021, une participation pour frais scolaires aux enfants de Richemont fréquentant les écoles publiques et privées, à temps complet, au-delà de l'école primaire (collèges, lycées, CES, institutions privées et établissements d'enseignement supérieur, ...) répartie de la façon suivante:

- de la 6^{ème} à la 3^{ème} : 90 €
- de la seconde au BAC : 150 €
- études supérieures : 230 €

Pour bénéficier de cette participation, il vous suffira de déposer en Mairie un certificat de scolarité délivré par l'établissement scolaire concerné et accompagné du RIB/IBAN **avant le 31 janvier 2021 dernier délai.**



VOYAGES SCOLAIRES

La collectivité participe également aux voyages scolaires autres que ceux organisés par les écoles de Richemont et verse à ce titre une participation fixée en fonction du quotient familial répartie de la façon suivante:

- Tranche A : QF < 480€ 50 % des frais restant à la famille
- Tranche B : 480 ≤ QF < 850€ 40 % des frais restant à la famille
- Tranche C : QF ≥ 850€ 30 % des frais restant à la famille



Cette participation sera versée aux familles sur présentation d'un justificatif de l'établissement scolaire indiquant la participation effective de l'élève et le montant de la somme restant à la charge de la famille.



DEMANDEZ LE PROGRAMME

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020

16 h 00 Ouverture officielle de la Fête Patronale,

qui sera suivie d'un vin d'honneur à la Salle des Fêtes Louis Victor SECHERET

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2020

**Qui cherche trouve ?
Pendou, chien, chapeau cachés, à vous de jouer !
Récompenses à la clef !**



**Buvette - Frites - Casse-Croûtes
seront assurés le samedi et le dimanche
par l'association « Richemont Bière »**



**LA FÊTE PATRONALE SERA ORGANISÉE ET
TENUE SELON LES MESURES SANITAIRES EN
VIGUEUR.**

FÊTE PATRONALE

Société Organisatrice : l'Association « Richement Bière »



Les forains ont signé le protocole préfectoral et vous accompagneront en toute sécurité et dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.



Les Forains vous informent :

1 ticket acheté = 1 ticket offert

Uniquement le samedi sur présentation de ce flyer



CENTRE MULTI ACCUEIL



L'avancement du chantier Multi-Accueil : Bibliothèque et Service Enfance

Les terrassements réalisés et la mise en œuvre de la couche de base qui accueillera le radier béton du futur bâtiment pré-dessinaient déjà clairement l'emprise de notre équipement sur son terrain d'accueil, ainsi que ses accroches avec une partie des bâtiments existants à l'arrière de l'un des préaux de l'école G.Lenôtre.

La livraison des prémurs, ou murs préfabriqués, qui participeront à l'assemblage des murs du bâtiment est programmée pour la mi-septembre.

En préalable, les fondations périphériques et le radier béton qui reposera sur celles-ci seront coulés à partir de la mi-août.

D'ici à la fin septembre, l'enveloppe de notre futur équipement commencera à prendre forme.

UNE SITUATION PEU ORDINAIRE

Une situation peu ordinaire

Comme certains ont pu l'observer, une grue à tour mobile de 48 tonnes avec une flèche de près de 45 mètres a été nécessaire pour sortir un volume important d'un poids d'environ 400 kg d'une propriété comprise dans un alignement continu d'habitations à Richemont-Bas.

Ce fut un spectacle peu commun qui n'a pu qu'attirer les regards.

Si cette manœuvre a pu se réaliser dans de telles conditions et ceci en toute sécurité pour les biens et les personnes, c'est également parce que ses modalités de mises en œuvre ont été clairement présentées par le demandeur ainsi que par l'entreprise qui l'a exécutée, et que les dispositions qui s'avéraient nécessaires pour en faciliter l'exécution ont été prises en temps opportun par les services de la Commune en concertation avec sa Police Municipale.



RDV ET MANIFESTATIONS

La société de pêche « La Carpe » organise son traditionnel concours à l'étang de Richemont le **samedi 19 septembre 2020**

- Pêche au coup
- Droit d'inscription : 10 € Adultes et 5 € Enfants (Jusqu'à 16 ans)
- Inscription: Sur place, à partir de 8h30
- Concours des enfants 14h00 Amorçage et pêche pour les enfants
- Concours dotés de nombreux prix (1er,2ème et 3ème en fonction du nombre de participants + lots variés pour tous)
- Challenge Roger TUSCH pour les adultes et challenge Groupe concours pour les enfants



L'association des donneurs de sang Hagondange-Mondelange-Richemont organise des collectes de sang:

- le 1er septembre de 16h à 19h, salle Honecker à Mondelange
- le 17 novembre de 16h à 19h, salle Paul Lamm à Hagondange
- le 22 décembre de 16h à 19h, salle Honecker à Mondelange

RESPECTONS NOUS

Afin de préserver le calme et la tranquillité du village et de ses riverains, il est rappelé les horaires d'ouverture des aires de jeux de 8h30 à 21h00 : (Arrêté municipal N° 81/2014)

- rue des Alouettes
- rue du Gritte
- route Nationale (à coté du stade de football)

Il est également rappelé que le rassemblement de personnes ainsi que le stationnement de véhicules automobiles et des deux roues (sauf riverains) non autorisés sont désormais interdits de 22 heures à 6 heures, aux abords des lieux suivants : (Arrêté municipal N°80/2014)

- rue des Alouettes, au droit des cabinets médicaux,
- sur l'ensemble des aires de jeux de la commune,
- sur la place de l'Eglise,
- sur le parking du gymnase municipal,
- sur le parking du stade de football situé Route Nationale.

Toute utilisation nocturne est interdite.

En cas de non respect de ces arrêtés, joindre la police municipale au 03 87 67 43 21
-la semaine de 8h00 à 23h00, le samedi de 20h00 à 1h00 du matin et le dimanche de 14h00 à 18h00
ou la Gendarmerie au 17



ALERTE: JEUX DANGEREUX

LE PROTOXYDE D'AZOTE, DIT GAZ «HILARANT»



Nous vous signalons l'apparition de dépôts de cartouches pour siphon à chantilly à plusieurs endroits de la commune. Nous nous inquiétons de ce nouveau jeu dangereux pour la santé de nos jeunes.

Le protoxyde d'azote, contenu notamment dans les cartouches des siphons à chantilly, est souvent détourné de son usage initial à des fins récréatives.

Face à l'engouement de la jeunesse pour ce produit, l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) alerte sur les dangers liés à l'inhalation du «gaz hilarant» qui expose à deux types de risques majeurs :

- des risques immédiats : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé de la cartouche, perte du réflexe de toux (risque de fausse route), désorientation, vertiges, risque de chute ;
- des risques en cas d'utilisation régulière et/ou à forte dose : atteinte de la moelle épinière, carence en vitamine B12, anémie, troubles psychiques.

La consommation associée à d'autres produits (alcool, drogues) majore les risques.

En cas de symptômes inhabituels après consommation, il est recommandé de consulter immédiatement un médecin. Une orientation vers un professionnel d'addictologie peut également être nécessaire.



LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre d'une information complète et diversifiée, nous vous informerons des logements communaux disponibles:

Lotissement Séniors

1 logement de type T1 est disponible.

N'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie pour de plus amples informations.

